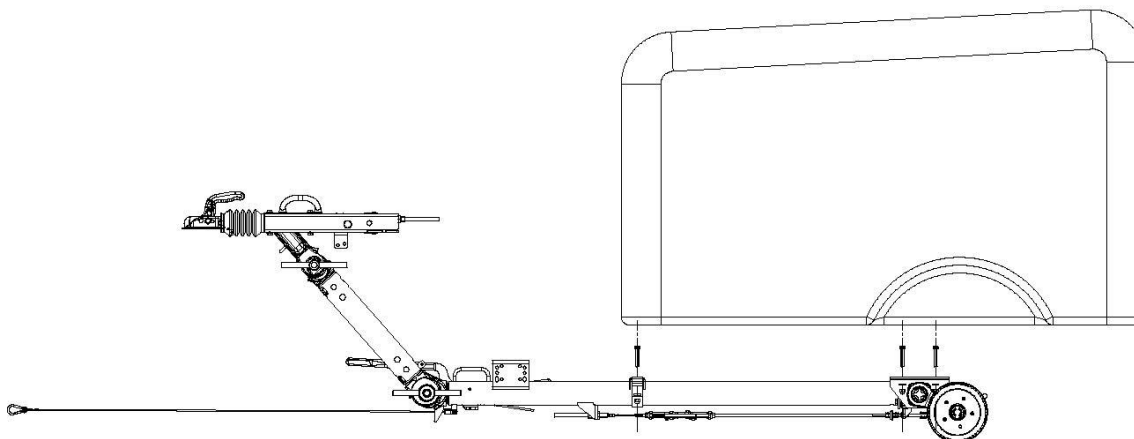


Préconisation de montage des éléments KNOTT



Fixation au châssis du véhicule :

Châssis :

Les surfaces de pose du châssis du véhicule devant recevoir la commande de frein, le timon et l'essieu doivent être planes et exemptes de toute aspérité.

Les points d'ancrage du châssis doivent pouvoir résister aux contraintes maximales qui peuvent être appliquées à la tête ou anneau d'attelage, sans compromettre la sécurité.

Ils doivent être suffisamment rigides pour résister au couple de serrage de la boulonnerie (attention au profil creux).

Fixation :

Les boulons de fixation utilisés pour fixer :

- la commande de frein sur le timon
- le timon sur le châssis ou l'essieu
- l'essieu sur le châssis.

doivent être de **classe 8.8 minimum** avec une protection **anti-corrosion** et des écrous de type **auto-freiné**.

- | | | |
|------------------------------------|---------------------|----------------------|
| - Couples de serrage recommandés : | M12/ 8.8 Ma = 80Nm | M12/ 10.9 Ma = 115Nm |
| | M14/ 8.8 Ma = 125Nm | M14/ 10.9 Ma = 180Nm |

Connexion de la commande de frein à la transmission :

S'assurer que le fût coulissant avec la tête ou l'anneau d'attelage soit entièrement sorti de la commande de frein.

Le frein à main desserré. Le câble du timon réglable ou la tringle doivent être vissés dans la chape de la Cde de frein d'environ 15mm puis bloqués avec un contre écrou.

Connecter l'extrémité du câble (pour les timons réglables) avec la tringle par un manchon fileté et des contre-écrous.

Un ensemble palonnier doit faire la connexion entre l'extrémité de la tringle et les embouts filetés des câbles provenant des freins.

Préconisation de montage de la transmission :

Voir nos préconisations 9 000 026 et 9 000 029

Véhicule :

Le centre de gravité du véhicule chargé doit être tel que la hauteur d'accrochage ne soit pas inférieure à la plus basse autorisée.

Le véhicule doit rester à l'horizontal lorsqu'il est chargé et toutes les commandes de frein doivent être attelées horizontalement.

Veiller à ne pas dépasser la charge verticale autorisée sur l'essieu et l'anneau ou tête d'attelage.

Le frein à main ne doit pas pouvoir toucher le sol en cas de rupture d'attelage de manière à ce qu'il puisse être actionné par le câble de rupture.

Le câble de rupture doit être guidé localement en ligne droite du frein à main dans le sens de marche pour actionner celui-ci correctement.

Notice d'utilisation et d'entretien avec prescription de service :

Voir le manuel de service KNOTT 9 000 058

Problèmes et dépannages :

Voir le manuel de service KNOTT 9 000 058

Recommandations :

Les commandes de frein, timons et essieux ne doivent être changés ou réparés que par des ateliers spécialisés et non par l'usagé du véhicule.

Si un changement est réalisé, il faut changer les écrous de sécurité de type auto-freiné.

La garantie constructeur ne sera pas assurée en cas d'utilisation de composants inappropriés.